



Appel à résidence artistique

Résidence temporaire artistique / 6 mois

Atelier W - 6 avenue Weber 93500 Pantin

Durée : 6 mois

Début de la résidence : 15 octobre 2020

Date limite d'envoi du dossier : 27 septembre 2020

PRÉSENTATION

W est un lieu de travail, de rencontres, d'expérimentations et de diffusion de l'art contemporain. Il s'y tient une programmation mensuelle d'expositions et d'événements à rayonnement local, national, et international. En étant au cœur d'un lieu de diffusion, qui accueille presque 1000 visiteurs par an, W apporte aux artistes résident.e.s un réseau de pairs et un lieu facilement identifiable pour le milieu de l'art. Depuis le début de son histoire, en 2010, W revendique son territoire et participe activement à l'action culturelle en tissant des liens entre le public de proximité, les publics scolaires et les acteurs de l'art contemporain.

En 2020, l'association W met en place un programme de résidences pour proposer un espace de travail à loyer modéré. Pour ce premier appel, une place est disponible.

LA RÉSIDENCE

Le loyer de l'atelier W est de 320 euros par mois charges comprises.

Par ailleurs, dans le cadre de la subvention régionale "Fabrique d'arts visuels", obtenue grâce au travail bénévole des membres du bureau de l'Association W, une allocation mensuelle de soutien aux artistes résident.e.s de l'atelier d'un montant de 120 euros est mise en place à partir de mars 2020. Cette allocation est assignée pour 6 mois aux résident.e.s (sélectionné.e.s par les membres de l'association W) et peut être renouvelable en fonction de la trajectoire et de l'investissement de l'artiste au sein de la résidence et de l'atelier. Les artistes en Île-de-France, les artistes locaux ou les artistes internationaux peuvent tous bénéficier de cette allocation une fois avoir obtenu le statut de résident.e de l'Atelier W.

Les membres du bureau et du collectif W tâchent d'inclure autant que possible les résident.e.s de l'atelier aux projets collectifs qu'ils développent. Aussi, le.la résident.e pourra réaliser une exposition et/ou des événements ponctuels tout au long de sa résidence et/ou en restitution. Cela en s'accordant avec la programmation du lieu et ses collègues.

MODALITÉS ET PROFIL DES CANDIDATS

Le programme de résidences s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge.

Les artistes s'engageront via une convention qui fixera la nature de l'accompagnement proposé, un état des lieux, la durée de l'accueil, le montant de la contribution aux charges de fonctionnement et leur implication à l'atelier W. Les artistes seront présélectionné.e.s sur dossier puis les entretiens auront lieu début octobre afin de déterminer le.la futur.e résident.e.

Les critères de sélection reposent sur la pertinence et qualité du travail artistique, tout comme l'adéquation de l'artiste aux valeurs de W.

LES ATELIERS, ESPACE DU BAS, STOCKAGE ET RÉSERVE

- Au 1er étage, un open space accueille 8 places de travail. Le.la résident.e dispose d'un espace de travail d'environ 15 m². Le plateau étant en open space, chacun.e s'engage à y travailler dans le respect de l'autre.

- L'espace du bas est disponible approximativement 2 semaines par mois pour les résident.e.s. Il est utilisable par tout le monde, à des fins d'accrochages ou pour la réalisation d'une pièce nécessitant un plus grand espace. Toutefois, cet espace est prioritairement dédié à la programmation du lieu (expositions, performances, projections, concerts, etc.)

- À chaque place de travail correspond un espace de stockage situé au rez-de-chaussé.

- La réserve est un espace commun. Résident.e.s et invité.e.s peuvent utiliser librement les outils et consommables (visserie, chevilles, scotch, enduit, cordes, bois etc.) se trouvant dans la réserve. Le réapprovisionnement par l'association se fait dans la mesure du raisonnable.

DATE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers doivent être envoyés avant le 27 septembre par mail à l'adresse suivante: wladresse@gmail.com (préciser en objet : « Résidence W »). Les artistes seront présélectionné.e.s sur dossier puis les entretiens auront lieu début octobre afin de déterminer le.la futur.e résident.e.

La commission de sélection composée des membres de l'association se réunira fin septembre pour une entrée dans l'atelier le 15 octobre.

Le dossier envoyé devra être un fichier PDF (maximum de 10 Mo). Il devra contenir les informations suivantes :

- CV de l'artiste
- Texte de présentation du travail et projet spécifique à la résidence (optionnel)
- Portfolio

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

wladresse@gmail.com (objet : Programme de résidences W)

Ana Braga - t. 0634197757

Site internet - <https://www.w-pantin.xyz/>



Vue des ateliers



Maquette des atelier de W



Les Entrées Extraordinaires II ; une proposition de W avec quarante artistes, du 12 au 17 avril 2016.



La guerre des animaux ; Chloé Munich et Vincent Lallane ; vidéo-performance le 19/04/2018.



Vue des ateliers

**Plus d'images sur le site :
---> www.w-pantin.xyz/**